



**Feuillet des annexes**



## ANNEXE 1 - BILAN QUANTITATIF

### 1. Analyse de la programmation après comité du 25/04/2018

	Cible (facultatif)	Valeur atteinte par le GAL	Commentaire
Nombre de porteurs reçus		215	"Idée à projets"
Nombre de projets accompagnés		95	"Rencontres 2016-17"
Nombre de projets présentés sélectionnés		57	"Opportunités favorables"
Nombre de projets programmés	74	45	
Montant FEADER programmé	2 423 440,00 €	1 186 254,57 €	Après CP du 25/04/2018
Montant d'aides publiques programmées	3 920 751,50 €	2 549 306,00 €	
Nombre de comité de programmation	15	13	
Taux atteinte quorum	80%	100%	
Nb ETP affectés à l'animation fonctionnement	2	2	
Nombre et montants de projets privés financés	21	9 projets pour 166 707,52€ FEADER	
Ratio projets publics / projets privés:			
- en nombre	72% / 28%	80% / 20%	
- en montant FEADER		86% / 14%	
Ratio projets d'investissements matériels / immatériels :			
- en nombre		78% / 22%	
- en montant FEADER		66% / 34%	
Nombre de projets individuel (porté par une entité, sans partenariat)		15	
Nombre de projets collectifs		30	
Ratio projets individuels / projets collectifs :			
- en nombre		33% / 67%	
- en montant FEADER		30% / 70%	
Nombre de projets territoriaux couvrant le territoire du GAL		27 projets sur 45	
Nombre d'emplois créés et maintenus		8,5 ETP créés et 10 ETP maintenus	
Nombre d'outils de communication	6	6	
Liste des outils et actions de communication mis en oeuvre	Conférence presse lancement, Facebook, Site internet, Création charte graphique et d'un fichier presse, Joli mois de l'Europe, Comité de suivi interfonds, Communication presse régulière	Conférence presse lancement, Facebook, Site internet, Création charte graphique d'une fichier presse, Joli mois de l'Europe 2017, Rencontre coopération 2017, Comité de suivi interfonds, Communication presse régulière	
Nombre de réunions d'animation	3-4/an	4/an soit 10 au total	Comités techniques seulement comptabilisés
Nombre de réunions de suivi-évaluation	4	4	Mi-parcours seulement comptabilisé
Elaboration de compte rendu annuel du GAL	1/an	1/an	

## 2. Indicateurs du GAL par fiche action après comité du 25/04/2018

FA	Dénomination	Indicateur	Cible	Valeur atteinte par le GAL
1	Entreprenariat : Aide aux entreprises et produits locaux	Nombre de projets sur la fiche action	15	7
		Nombre de projets d'entreprises soutenus	9	5
		Nombre de projets en lien avec les ressources agro-alimentaires	6	7
		Taux d'emplois pérennisés dans les projets soutenus	70%	100%
2	Développement du tourisme	Nombre de projets sur la fiche action	13	6
		Nombre de sites d'activités touristiques financés	8	5
		Nombre de prestataires accompagnés	5	1
		Evolution de la fréquentation des sites financés	10%	NC
3	Soutien à l'employabilité	Nombre de projets sur la fiche action	8	5
		Nombre de projets de formation accompagnés	4	2
		Nombre de projets liés à la mobilité	4	3
		Evolution de la fréquentation des lieux de formation financés	10%	NC
4	Cohésion sociétale et cadre de vie	Nombre de projets sur la fiche action	13	9
		Nombre d'espaces publics aménagés	8	7
		Nombre d'espaces culturels accompagnés	5	2
		Evolution de la fréquentation	plus ou moins 3%	NC
5	Valorisation des patrimoines	Nombre de projets sur la fiche action	12	15
		Nombre de projets de recherche et mise en valeur du patrimoine immatériel	4	4
		Nombre de projets de restauration du patrimoine	8	11
		Baisse de la part du patrimoine en risque de Péril	-10%	-17,50%
6	Coopération	Nombre de projets sur la fiche action	4	1
		Nombre de projets de coopération inter-territorial	2	1
		Nombre de projets de coopération transnational	2	1
		Nombre de partenaires nouveaux	3	3
7	Animation Fonctionnement GAL	Nombre de dossiers programmés	9	3
		Nombre de comités de programmation	15	13
		Nombre d'actions de communication	6	6
		Nombre d'évaluations menées	2	4

## ANNEXE 2 - Porte feuille de projets

Fiche action	Identification du projet	Identification porteur projet	Montant total	Part FEADER	Cofinancier identifié	Etat avancement du projet (liste déroulante)
1- Entrepreneuriat	Diversification d'activité de l'entreprise Aurouxfod	Aurouxfod SARL	50 000,00 €	20 000,00 €	CC Pays de Sommières	projet déposé au GAL
1- Entrepreneuriat	Développement d'activité de l'entreprise Le Repaire des Cookies	François Jacques	35 000,00 €	14 000,00 €	CC Pays de Sommières	projet accompagné en cours de rédaction
1- Entrepreneuriat	Création d'une épicerie ambulante	EIRL Ludovic Dupont	3 662,00 €	1 464,80 €	CC Pays de Lunel	projet déposé au GAL
1- Entrepreneuriat	Aménagement d'un atelier de produits de bien-être	SARL Un été en Provence	70 000,00 €	25 000,00 €	CC Terre de Camargue	projet déposé au GAL
1- Entrepreneuriat	Extension d'entreprise : création d'un atelier	SARL Odyssee des sens	100 000,00 €	25 000,00 €	CC Terre de Camargue	projet accompagné en cours de rédaction
1- Entrepreneuriat	Etude de filières agro-alimentaires	FD CIVAM	50 000,00 €	40 000,00 €	ORDP	projet au stade d'idée
1- Entrepreneuriat	Aménagement d'une boutique de terroir à Vauvert	M. et Mme Siméon	70 000,00 €	25 000,00 €	CC Petite Camargue	projet accompagné en cours de rédaction
1- Entrepreneuriat	Aménagement d'un magasin de vente de produits bio et locaux Calvisson	Biovaunage	118 000,00 €	25 000,00 €	CC Pays de Sommières	projet déposé au GAL
1- Entrepreneuriat	Process fabrication produits à base de sarmant	SARL Cévennes Composites	95 000,00 €	25 000,00 €	CC Petite Camargue	projet accompagné en cours de rédaction
1- Entrepreneuriat	Modernisation d'une épicerie de proximité	Astruc - Aubais	16 000,00 €	8 000,00 €	CC Rhôny Vistre Vidourle	projet au stade d'idée
<b>Total FA1</b>				<b>208 464,80 €</b>		
2- Tourisme	Etude sentier d'interprétation bouvine	CC Petite Camargue	24 000,00 €	15 360,00 €	CD 30	projet accompagné en cours de rédaction
2- Tourisme	Réalité augmentée Site des terriers Villevieille	CC Pays de Sommières	76 000,00 €	48 600,00 €	CD 30	projet déposé au GAL
2- Tourisme	Réalité augmentée et visite compensatoire Ambrussum	CC Pays de Lunel	150 000,00 €	50 000,00 €	CD 34 + Région	projet accompagné en cours de rédaction
2- Tourisme	Dépolement du géocaching	CC Pays de Lunel	100 000,00 €	50 000,00 €	CD 34 +Région	projet accompagné en cours de rédaction
2- Tourisme	Création d'arènes de démonstration	SM Camargue Gardoise	31 250,00 €	25 000,00 €	CD 30	projet au stade d'idée
2- Tourisme	Maison Gaston Doumergue	Commune d'Aigues-Vives	25 000,00 €	20 000,00 €	Etat + Région + CD 30	projet accompagné en cours de rédaction
2- Tourisme	Salon des Sites Remarquables du Goût	Association SRG	10 000,00 €	3 000,00 €	CD 30	projet sélectionné par le GAL
2- Tourisme	Etude aménagement Maison du canal à Gallician	CC Petite Camargue	20 000,00 €	12 800,00 €	Etat + Région + CD 30	projet accompagné en cours de rédaction
<b>Total FA2</b>				<b>224 760,00 €</b>		
3- Employabilité	Achat de minibus pour les actions liées à l'emploi	Association Calade	50 049,12 €	32 028,00 €	CD 30	projet sélectionné par le GAL
3- Employabilité	Aire de covoiturage A9	CC Rhôny Vistre Vidourle	80 000,00 €	50 000,00 €	Etat + CD 30	projet au stade d'idée
3- Employabilité	PEM Place des aires	CC Pays de Sommières	25 000,00 €	20 000,00 €	Etat + CD 30	projet au stade d'idée
3- Employabilité	PEM Vergèze	CC Rhôny Vistre Vidourle	400 000,00 €	50 000,00 €	Etat + CD 30	projet au stade d'idée
3- Employabilité	Espace Emploi Formation	CC Petite Camargue	43 750,00 €	28 000,00 €	Autofinancement MO	projet au stade d'idée
<b>Total FA3</b>				<b>180 028,00 €</b>		
4- Cohésion sociétale	Construction bibliothèque	Commune de St Nazaire de Pézan	173 020,00 €	43 390 € (réservé en CP)	Etat + Région	projet déposé au GAL
4- Cohésion sociétale	Aménagement Arboretum	Commune de Lunel-Viel	97 500,00 €	25 600 € (réservé AAP)	CD 34	projet déposé au GAL
4- Cohésion sociétale	Réalisation d'un parc public "Le Jardin Grégoire"	Commune de Vauvert	913 473,00 €	25 600 € (réservé AAP)	Etat + Région + CD 30	projet déposé au GAL
4- Cohésion sociétale	Aménagement du site de Fontvieille	Commune de Congénies	131 000,00 €	50 000,00 €	CD 30	projet déposé au GAL
4- Cohésion sociétale	Médiathèque d'Aigues-Mortes	CC Terre de Camargue	100 000,00 €	50 000,00 €	Etat + Région + CD 30	projet déposé au GAL
4- Cohésion sociétale	3 dossiers Jardins partagés	Sommières, St Laurent d'A. et Grau du Roi	100 000,00 €	80 000,00 €	CD 30	projet accompagné en cours de rédaction
<b>Total FA4</b>				<b>274 590,00 €</b>		
5- Patrimoine	Arènes de Saint-Christol	Commune de Saint-Christol	775 250,00 €	50 000 € (réservé en CP)	Etat + Région + CD 34	projet déposé au GAL
<b>5- Patrimoine</b>	<b>Appel à projets 2018-2019 (4 dossiers)</b>	<b>Territoire du PETER</b>	<b>235 000,00 €</b>	<b>150 000,00 €</b>	Etat + Région + CD	projet déposé au GAL
<b>Total FA5</b>				<b>200 000,00 €</b>		
6- Coopération	Projet communication ultra trails	Association Grand Raid de Camargue	20 179,00 €	16 143,00 €	CD 30	projet accompagné en cours de rédaction
6- Coopération	Projet oenotouristique	PETER Vidourle Camargue	20 178,00 €	16 143,00 €	CD 30/34	projet au stade d'idée
<b>Total FA6</b>				<b>32 286,00 €</b>		
7- Animation	Fonctionnement GAL 2019	PETER Vidourle Camargue	100 000,00 €	80 000,00 €	Région + CD 30 +CD 34	projet déposé au GAL
7- Animation	Fonctionnement GAL 2020	PETER Vidourle Camargue	100 000,00 €	80 000,00 €	Région + CD 30 +CD 34	projet déposé au GAL
7- Animation	Fonctionnement GAL 2021	PETER Vidourle Camargue	100 000,00 €	80 000,00 €	Région + CD 30 +CD 34	projet déposé au GAL
7- Animation	Fonctionnement GAL 2022	PETER Vidourle Camargue	100 000,00 €	80 000,00 €	Région + CD 30 +CD 34	projet déposé au GAL
7- Animation	Fonctionnement GAL 2023	PETER Vidourle Camargue	33 332,50 €	26 666,00 €	Région + CD 30 +CD 34	projet déposé au GAL
<b>Total FA7</b>				<b>346 666,00 €</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>1 466 794,80 €</b>		

## ANNEXE 3 - Maquette financière

	Intitulé	Maquette initiale (tranche ferme)	Montant FEADER programmé au <u>25/04/2018</u>	Besoin FEADER supplémentaires exprimés	Mouvements financiers prévus entre fiche	Nouvelle proposition de maquette
FA1	Entreprenariat : Aide aux entreprises et produits locaux	211 179,00 €	108 418,46 €	208 464,80 €	Néant	<b>316 883,26 €</b>
FA2	Développement du tourisme	282 143,00 €	176 699,98 €	224 760,00 €	Néant	<b>401 459,98 €</b>
FA3	Soutien à l'employabilité	113 114,89 €	61 854,32 €	180 028,00 €	Néant	<b>241 882,32 €</b>
FA4	Cohésion sociétale et cadre de vie	354 536,00 €	177 065,75 €	274 590,00 €	Néant	<b>451 655,75 €</b>
FA5	Valorisation des patrimoines	421 171,11 €	371 171,07 €	200 000,00 €	Néant	<b>571 171,07 €</b>
FA6	Coopération	64 286,00 €	32 000,00 €	32 286,00 €	Néant	<b>64 286,00 €</b>
FA7	Animation Fonctionnement GAL	353 571,00 €	259 045,39 €	346 666,00 €	Néant	<b>605 711,39 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 800 001,00 €</b>	<b>1 186 254,97 €</b>	<b>1 466 794,80 €</b>		<b>2 653 049,77 €</b>

## ANNEXE 4 : Feuille de route 2018-2023

### Animation de la programmation

Automne 2018	Janvier 2019	Mai 2019	Jun 2019	31/12/2020	31/12/2022	31/03/2023	31/12/2023
Mise en œuvre fin animation FA4 (AAP)  Animation spécifique FA 2 Tourisme et FA 3 Employabilité avec mobilisation des partenaires	Fin de consultation AAP Patrimoines 150 000 € FEADER à atteindre Clôture enveloppe FA 5	Etat de la programmation des projets d'entreprises FA 1 et FA 2 : 200 000 € à atteindre	Bilan programmation n-1 avec regard spécifique sur FA 2, 3 et 4  Définition finale du plan d'action pour clôture de la programmation  Veille sur les sous-réalisations  Mise en œuvre derniers appels à projets	Accélération des dépôts de dossiers Forte communication et accompagnement des porteurs de projets  Programmation FEADER lié aux sous-réalisations	Suivi de la réalisation et accompagnement fin d'exécutions des opérations	Lancement de la démarche d'évaluation finale	Dernières mises en paiement et suivi final
AIDE AUX MONTAGES DE DOSSIERS ET ANIMATION CONTINUS					Préparation période post 2020 Communication et valorisation des dossiers 2014-2020		
2 Coprog en 2018	5 Coprog en 2019		5 Coprog en 2020		Coprog à la demande pour désengagement et autres modifications nécessaires		

### Paiement FEADER (en taux de FEADER présenté)

Automne 2018	Janvier 2019	Mai 2019	Jun 2019	31/12/2020	31/12/2022	31/03/2023	31/12/2023
402 311,09€ FEADER mis en paiement le 1 <sup>er</sup> juillet 2018 soit 16,6% de 2 423 429 €			30% FEADER de dossiers déposés à atteindre en juin 2019	50% FEADER de dossiers déposés à atteindre au 31/12/2020	75% FEADER de dossiers déposés à atteindre au 31/12/2021	100% FEADER de dossiers déposés à atteindre au 31/03/2023	100% FEADER payé à atteindre au 31/12/2023

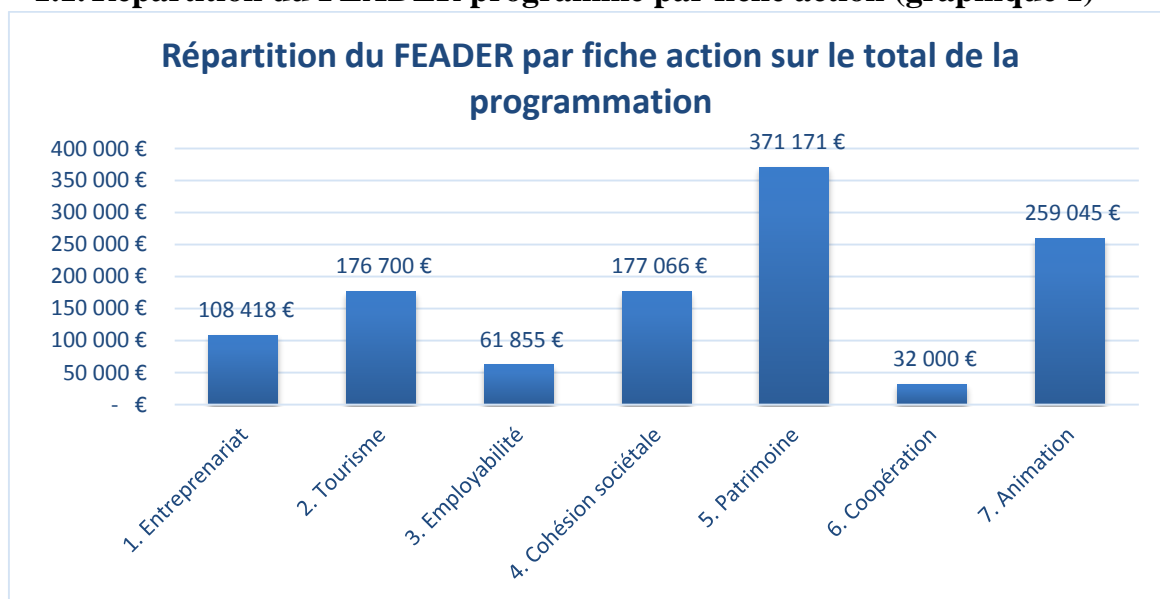
## **ANNEXE 5 : Données et résultats de l'évaluation, 1<sup>ers</sup> retours, procédé, calendrier et mobilisation des membres**

1.	Analyse financière de la programmation .....	1
1.1.	Répartition du FEADER programmé par fiche action (graphique 1) .....	1
1.2.	Moyenne du FEADER programmé par fiche action (graphique 2) .....	1
1.3.	Répartition de la maquette et du FEADER programmé par fiche action (graphique 3).....	2
1.4.	Cofinancements des projets programmés (graphique 4).....	2
1.5.	Répartition des aides publiques aux projets programmés (graphique 5).....	3
1.6.	Assiette LEADER des projets programmés (graphique 6) .....	3
1.7.	Assiette LEADER des projets programmés hors coopération et animation (graphique 7) .....	4
2.	Analyse qualitative de la programmation .....	5
2.1.	Sélection des projets jusqu'au 25/04/2018 (graphique 8).....	5
2.2.	Nombre de dossiers reçus et programmés chaque année (graphique 9).....	5
2.3.	Statuts des dossiers au 25/04/2018 (graphique 10) .....	6
2.4.	Typologie des porteurs de projets (graphique 11).....	6
2.5.	Natures des dépenses (graphique 12).....	7
2.6.	Postes de dépenses (graphique 13) .....	7
2.7.	Objectifs transversaux touchés hors coopération et animation (Graphique14) .....	8
2.8.	Thématiques des projets (graphique 15) .....	8
2.9.	Natures des projets (graphique 16).....	9
2.10.	Innovation des projets (graphique 17).....	9
2.11.	Emplois soutenus par les projets.....	10
3.	Communication autour du programme .....	11
3.1.	Identité visuelle .....	11
3.2.	Outils numériques .....	12
4.	Exemple de grilles de sélection des projets .....	13
5.	Exemple de fiches de projets .....	14
6.	Résultats du questionnaire adressé aux membres du comité de programmation.....	15
7.	Méthode de l'évaluation, calendrier et mobilisation des membres.....	19



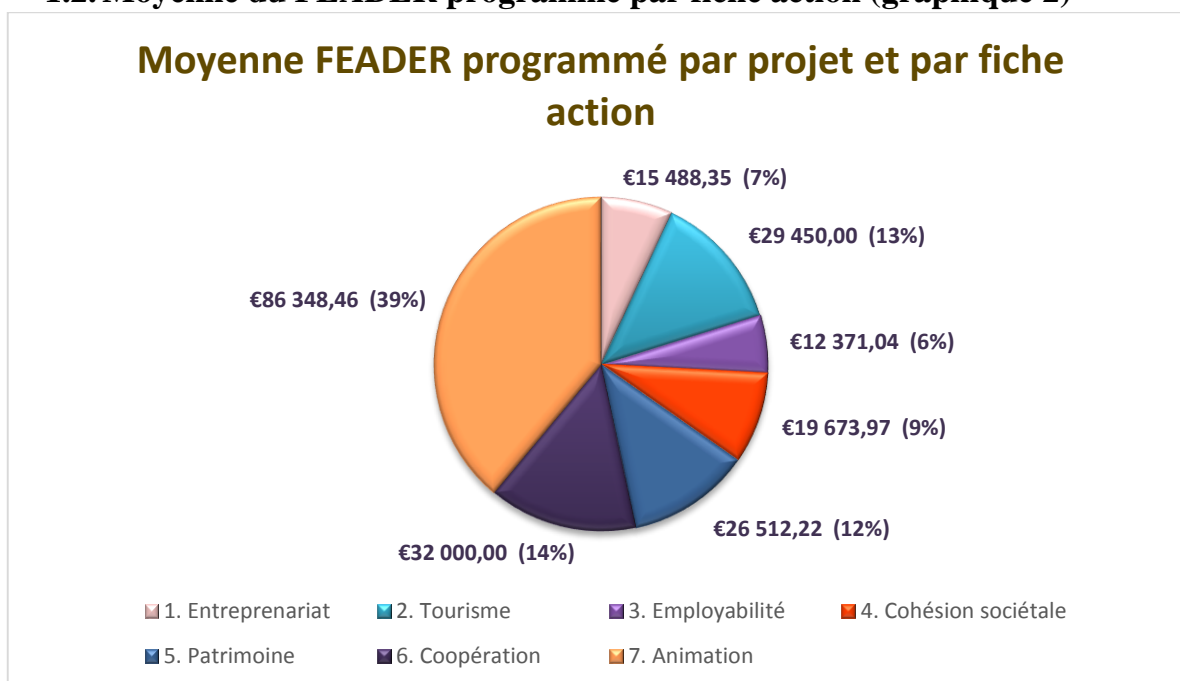
# 1. Analyse financière de la programmation

## 1.1. Répartition du FEADER programmé par fiche action (graphique 1)



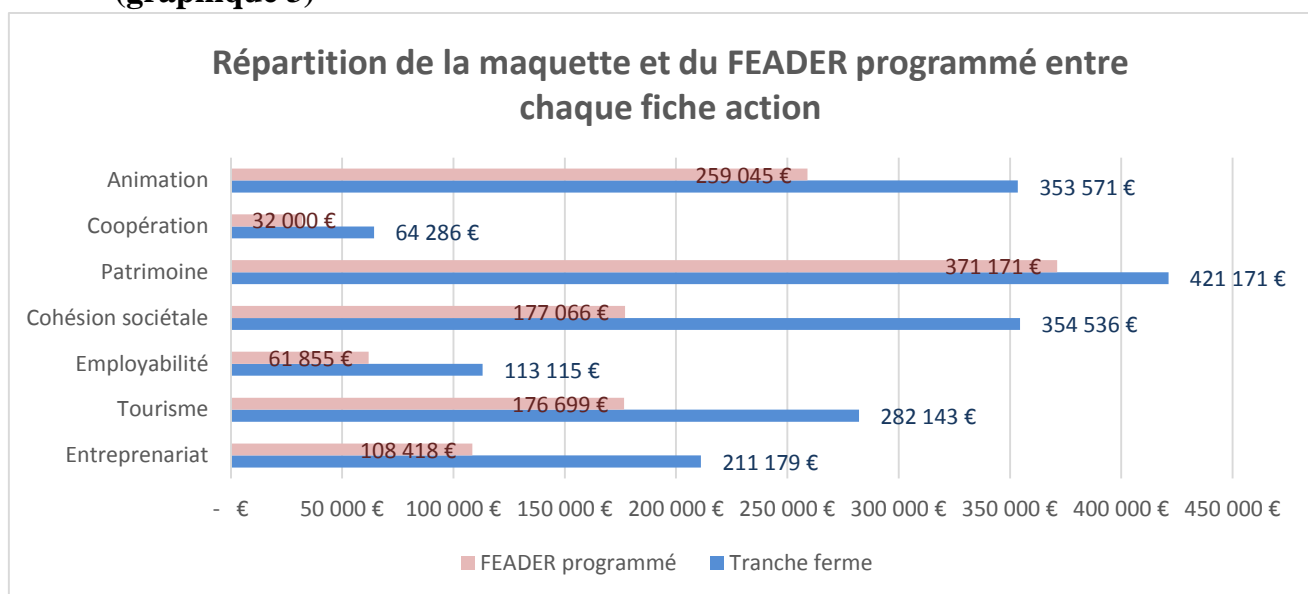
- Le montant FEADER programmé est de 1 186 256 € sur la tranche ferme de 1 800 001 € soit 65,9%
- Le Gal Vidourle Camargue a programmé 31% de son enveloppe FEADER pour 14 projets patrimoniaux.
- Hors coopération et animation, la programmation la plus faible concerne l'employabilité avec un taux de 5%.

## 1.2. Moyenne du FEADER programmé par fiche action (graphique 2)



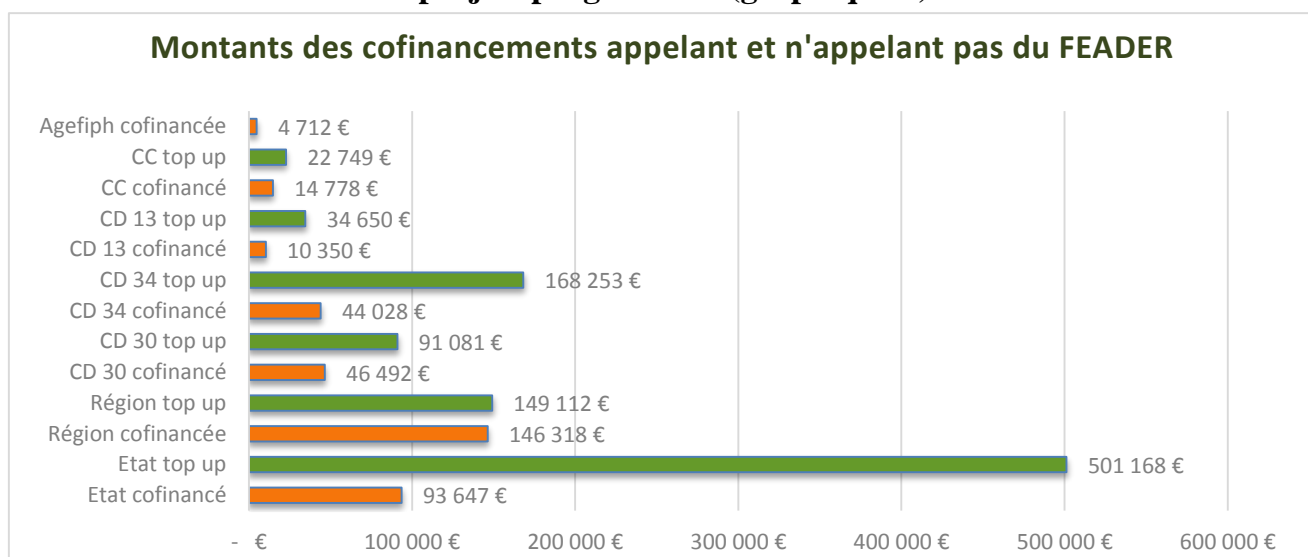
- La moyenne générale sur le total de la programmation est 26 361,24 €

### 1.3. Répartition de la maquette et du FEADER programmé par fiche action (graphique 3)



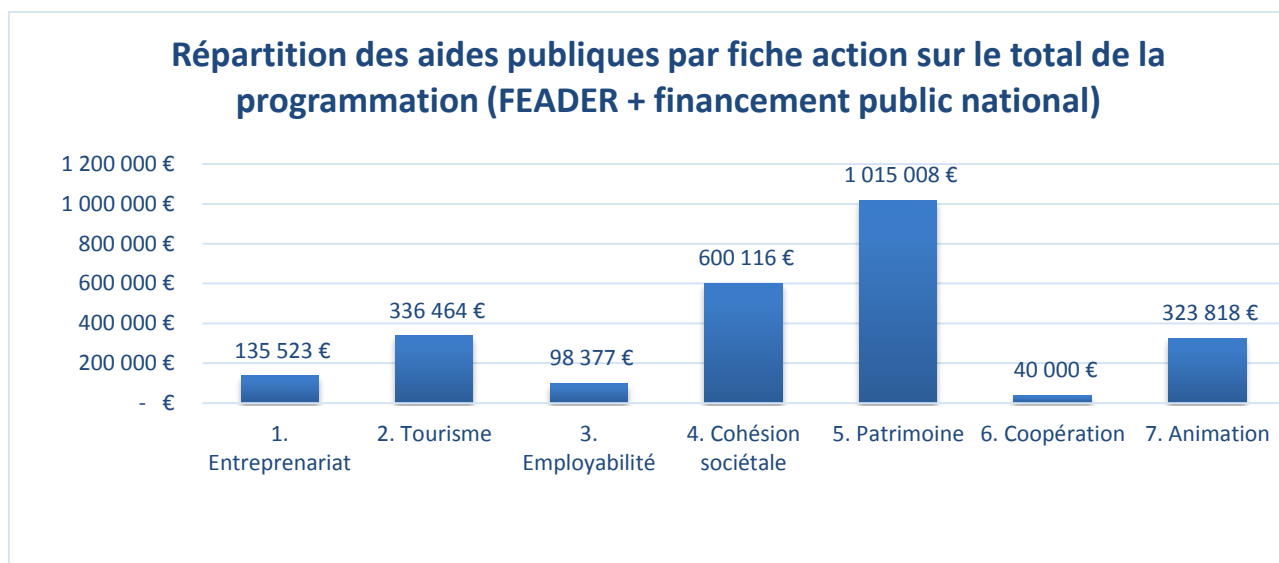
- Il reste 49 % de la subvention FEADER accordée à l'entrepreneuriat, 37% de la subvention accordée au tourisme et 45% de la subvention associée à l'employabilité. Pour ce qui est de la cohésion sociétale, il reste 50% de la tranche ferme, ensuite, il reste 12% de la tranche ferme du patrimoine. Enfin, il reste 50% de la subvention accordée à la coopération et 27% de la tranche ferme de l'animation.
- 66% de la tranche ferme ont été programmé au cours de la première phase.

### 1.4. Cofinancements des projets programmés (graphique 4)



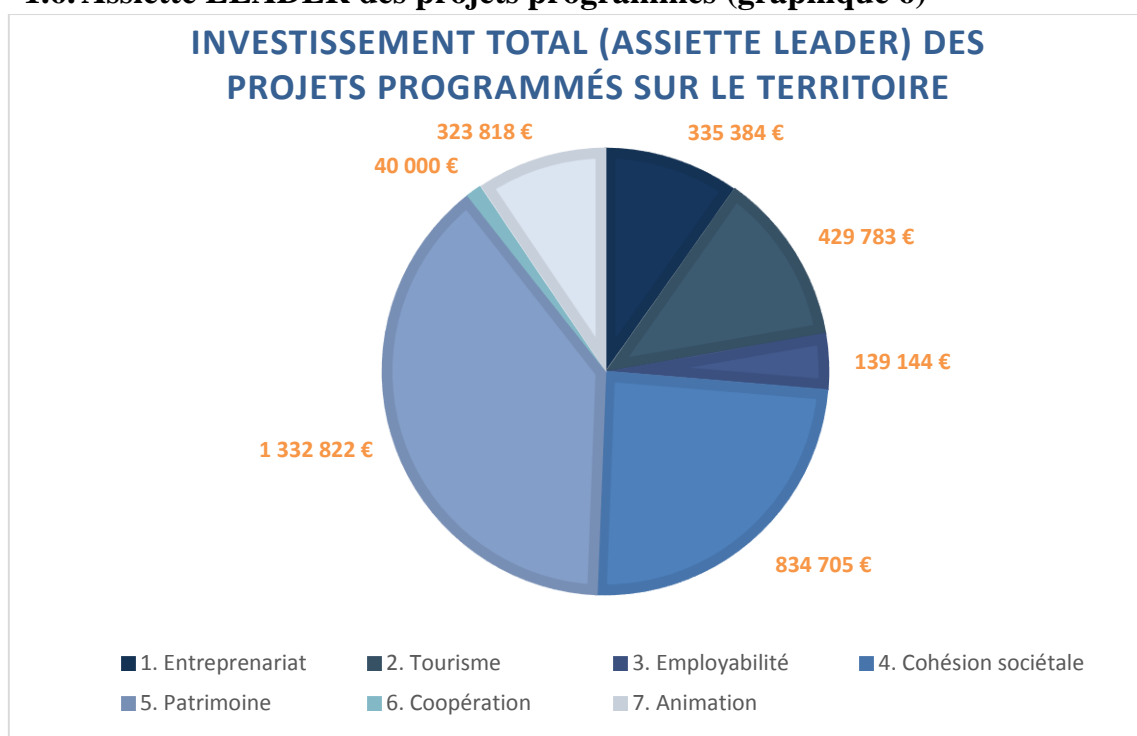
- L'Etat est la première source de cofinancement avec 45% du total de cofinancement, puis il y a la région qui a versé 22% et le CD de l'Hérault avec 16%. Ensuite, le CD du Gard a versé 10%, le CD Bouches du Rhône a contribué avec 4% et les communautés de communes ont donné 3% du total. Dernièrement l'Agefiph a contribué avec 4 712 €.
- Le cofinancement en top up (qui n'appelle pas du FEADER) est important, mais il est nécessaire au déroulement du programme, sinon moins de projets seraient programmés.

## 1.5. Répartition des aides publiques aux projets programmés (graphique 5)



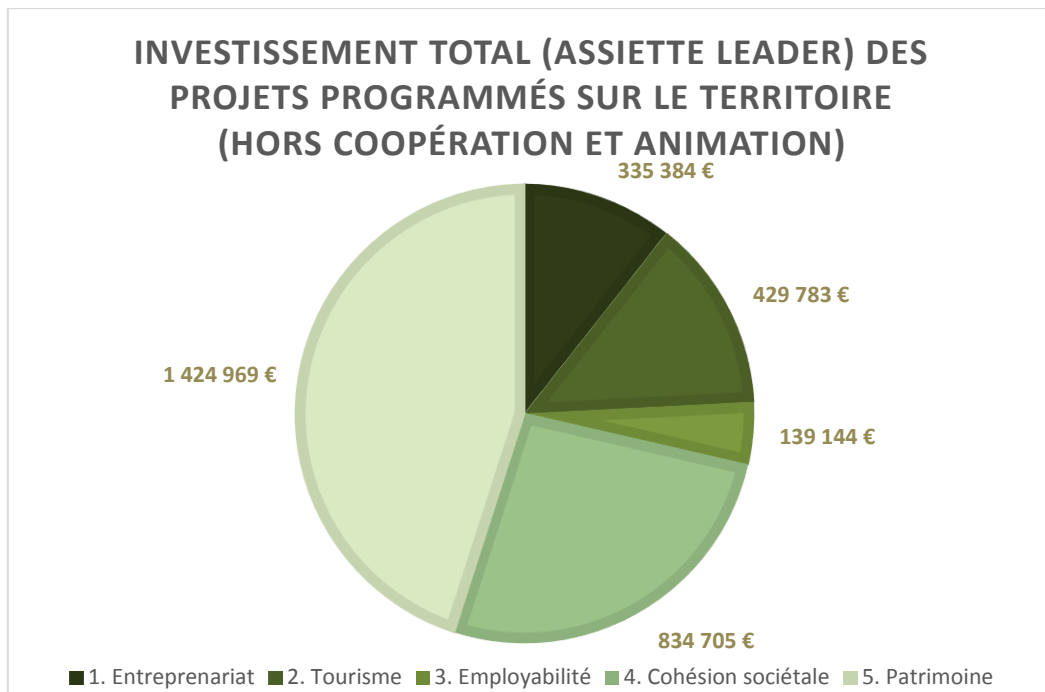
- Les projets de patrimoines ont eu 40 % des aides publiques et sont suivis par la cohésion sociétale qui a 23% du total. Les fiches actions de tourisme et d'animation ont eu 13% chacune, et l'entrepreneuriat a 5% des aides publiques. En dernière position, il y a l'employabilité avec 4% et la coopération avec 2%.

## 1.6. Assiette LEADER des projets programmés (graphique 6)



- L'assiette globale est de 3 435 656 € d'investissement total sur le territoire.
- 10% de l'investissement global est consacré à l'animation et la coopération.
- Le patrimoine a bénéficié de la plus grande portion avec 39%. La part de la cohésion sociétale est également importante avec 24%, ensuite, le tourisme a capté 13%. La portion consacrée à l'entrepreneuriat est de 10 % et la part de l'employabilité constitue 4 %

### 1.7. Assiette LEADER des projets programmés hors coopération et animation (graphique 7)



- Hors coopération et animation, l'assiette globale est de 3 163 985 €.
- Le patrimoine a bénéficié de la plus grande portion avec 43%. La part de la cohésion sociale est 27%, ensuite, le tourisme a capté 14%. La portion consacrée à l'entrepreneuriat est 11 % et celle de l'employabilité constitue 5 %

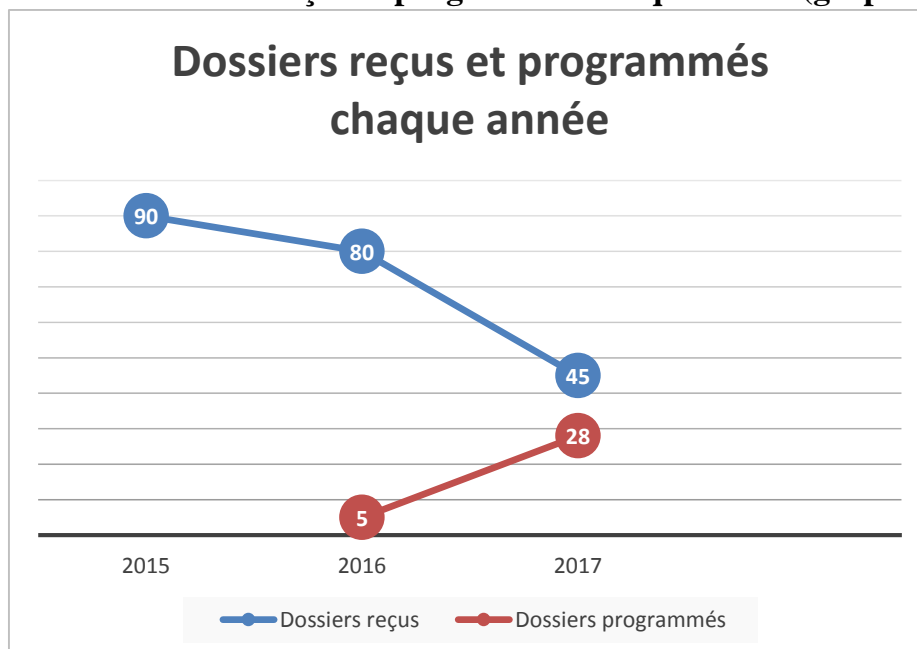
## 2. Analyse qualitative de la programmation

### 2.1. Sélection des projets jusqu'au 25/04/2018 (graphique 8)



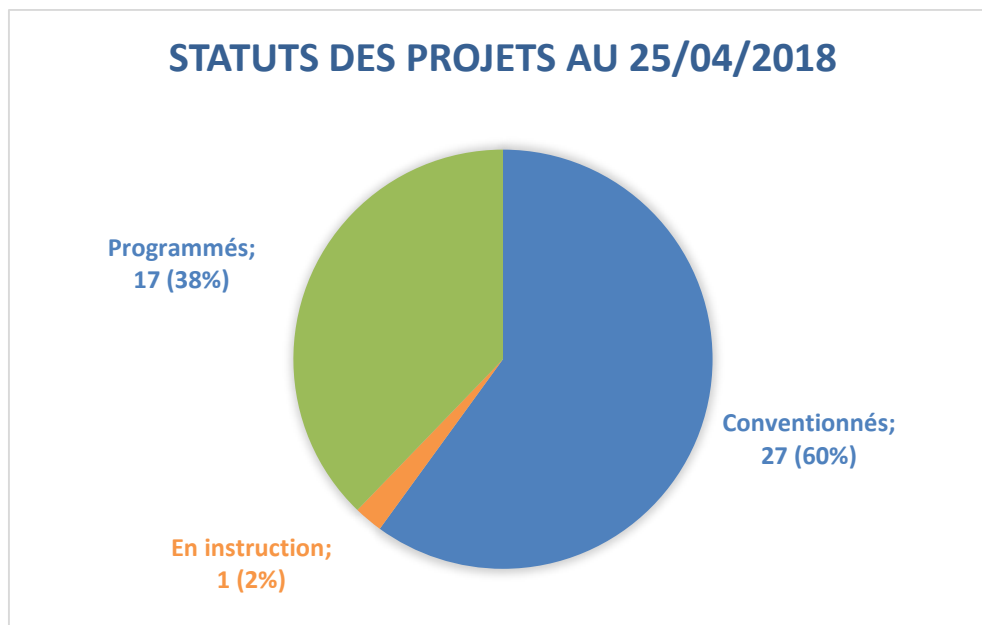
- Parmi 215 interpellations de projet, seulement 45 dossiers ont été programmés, ce qui montre une importante sélection. A noter que 42 projets ont été refusés en comité de programmation, 31 ont été abandonnés et 47 ont été donnés sans suite.

### 2.2. Nombre de dossiers reçus et programmés chaque année (graphique 9)



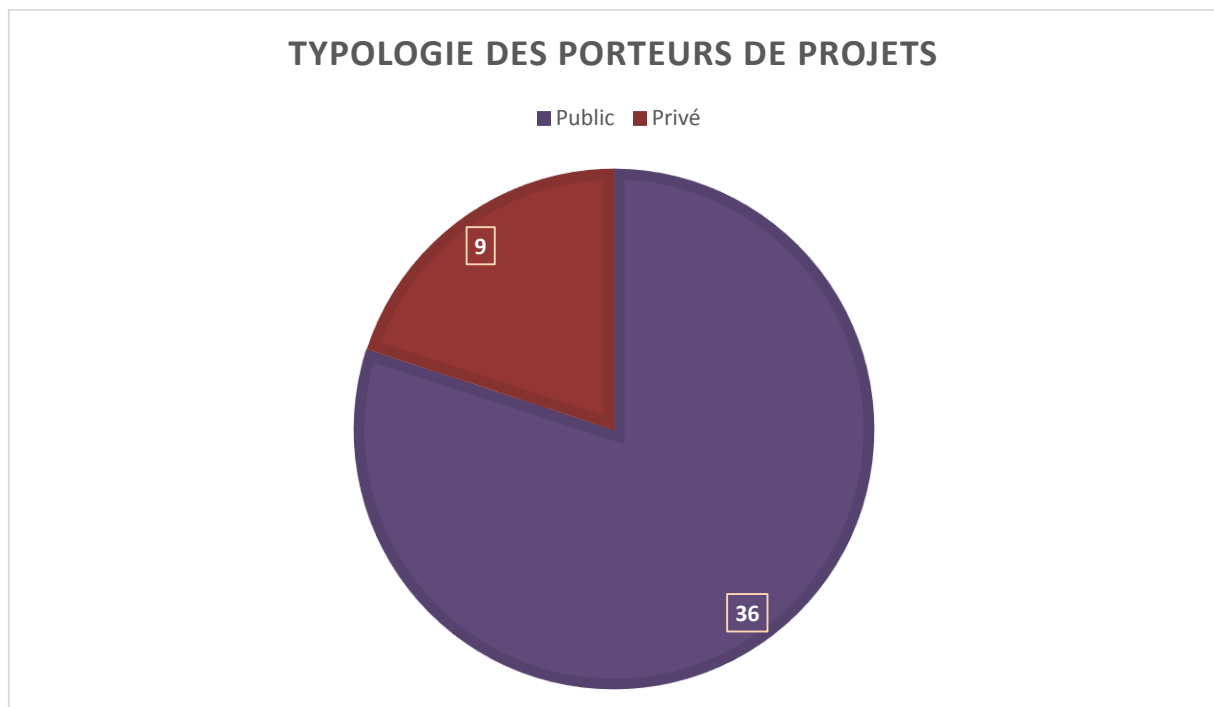
- En début de programmation, il y avait un grand nombre d'interpellations de projets, 90 dossiers en 2015. Ce nombre décroît au fil des années et passe à 80 en 2016 et 45 en 2017. Cela signifie que la culture LEADER s'est installée dans le territoire.
- La plus importante programmation était en 2017 avec 28 dossiers.

### 2.3. Statuts des dossiers au 25/04/2018 (graphique 10)



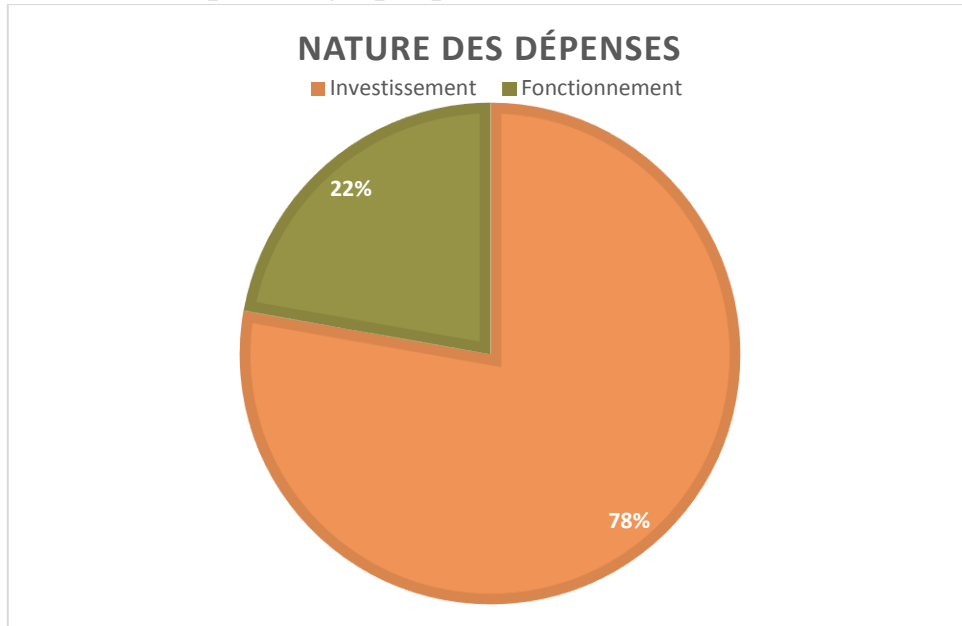
- Au 25/04/2018 : 27 projets sont conventionnés, 1 projet est en instruction et 17 projets sont programmés

### 2.4. Typologie des porteurs de projets (graphique 11)



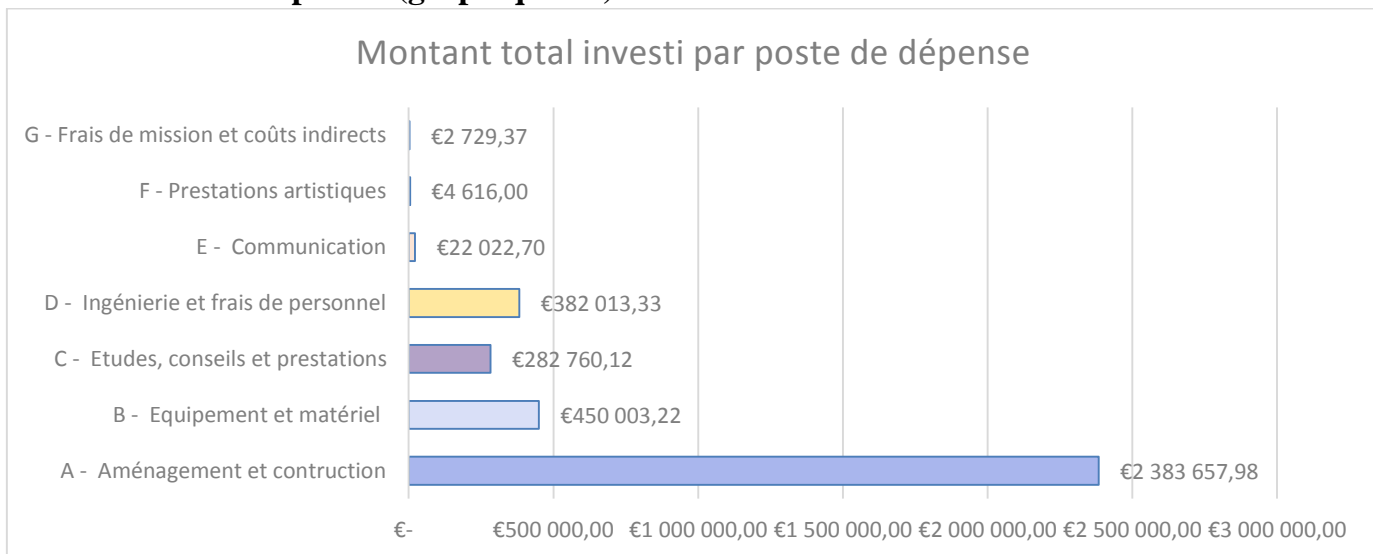
- 80% des porteurs de projets sont issus du secteur public et seulement 20% font partie du secteur privé.

## 2.5. Natures des dépenses (graphique 12)



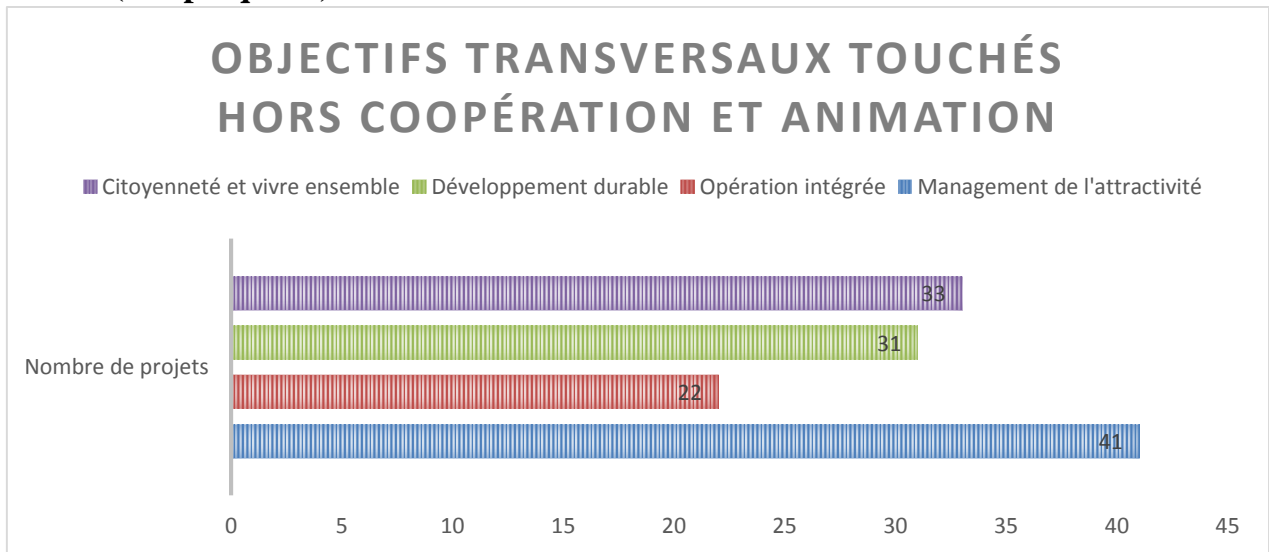
- 35 projets font principalement des dépenses d'investissement et seulement 10 projets ont plus des dépenses de fonctionnement. Cela signifie que 78% des dépenses concernent des actions qui se caractérisent par la durabilité et la continuité dans le temps.

## 2.6. Postes de dépenses (graphique 13)



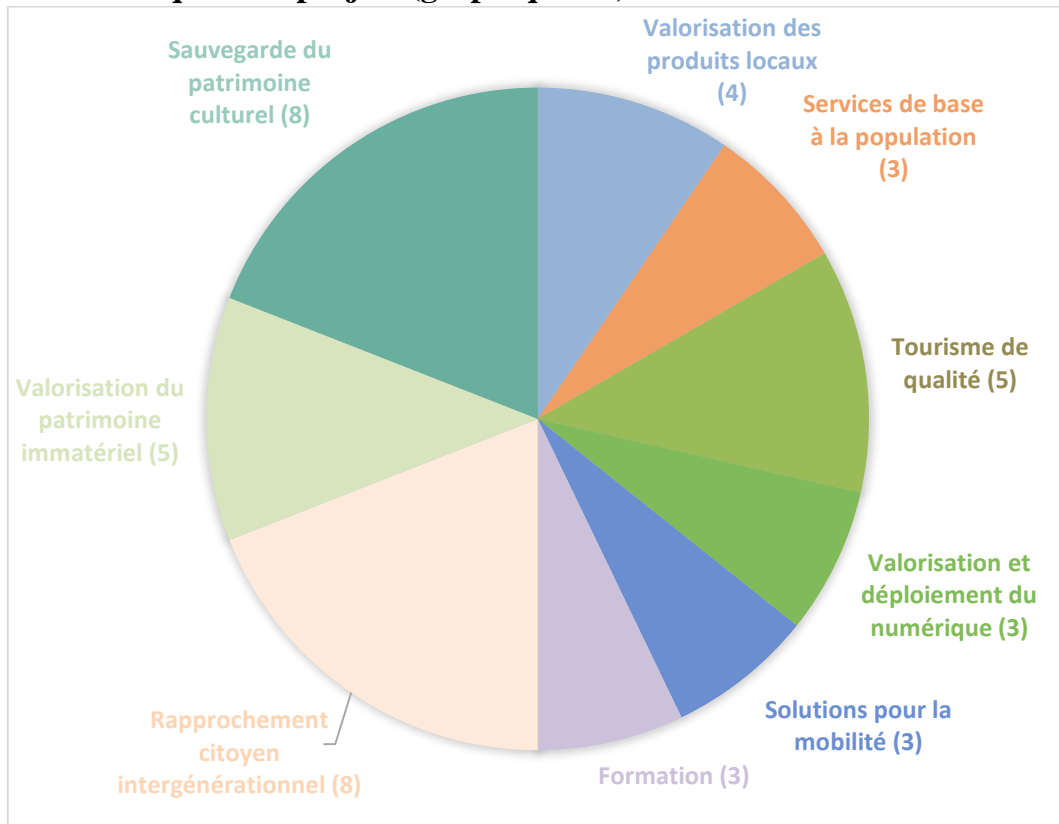
- Les dépenses d'investissement représentent 2 833 661,20 euros qui se répartissent en aménagement et construction concernant 26 projets, et l'équipement et matériel concernant 16 projets.
- Les dépenses de fonctionnement représentent 694 141, 52 euros et concernent l'ingénierie et frais de personnel de 7 projets, l'étude et prestations de 14 projets, la communication de 6 projets, les prestations artistiques d'un dossier et les frais de missions et coûts indirects de 3 projets.

## 2.7. Objectifs transversaux touchés hors coopération et animation (Graphique14)



- Tous les projets programmés contribuent au management de l'attractivité
- 80% des projets programmés favorisent la citoyenneté et le vivre ensemble
- 76% des projets programmés participent au développement durable
- 54% des projets constituent une opération intégrée

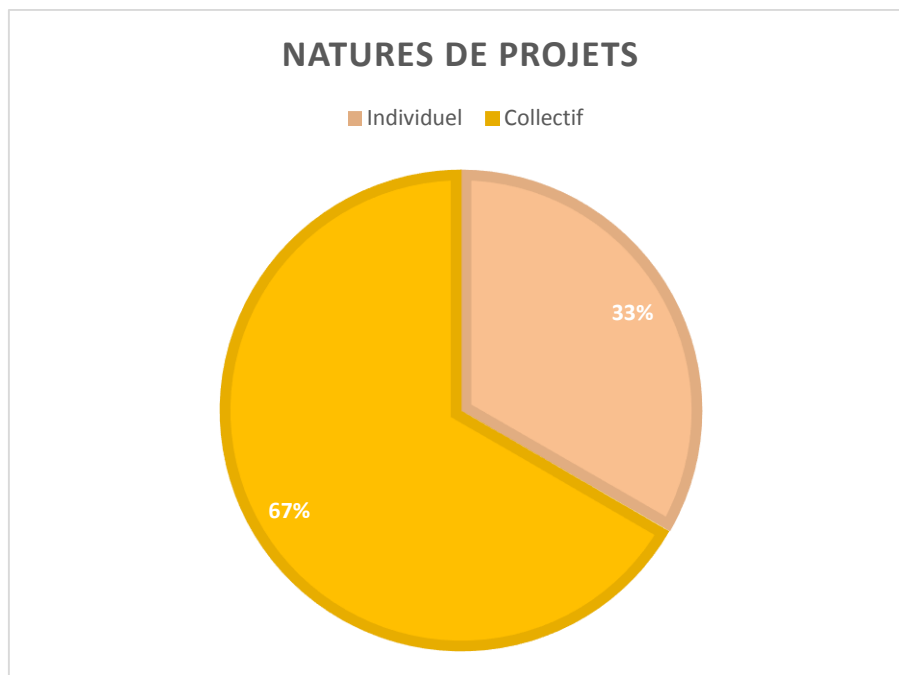
## 2.8. Thématiques des projets (graphique 15)



- Les thématiques de projets programmés sont variées, et les deux thématiques les plus touchées sont la sauvegarde du patrimoine culturel et le rapprochement citoyen intergénérationnel.

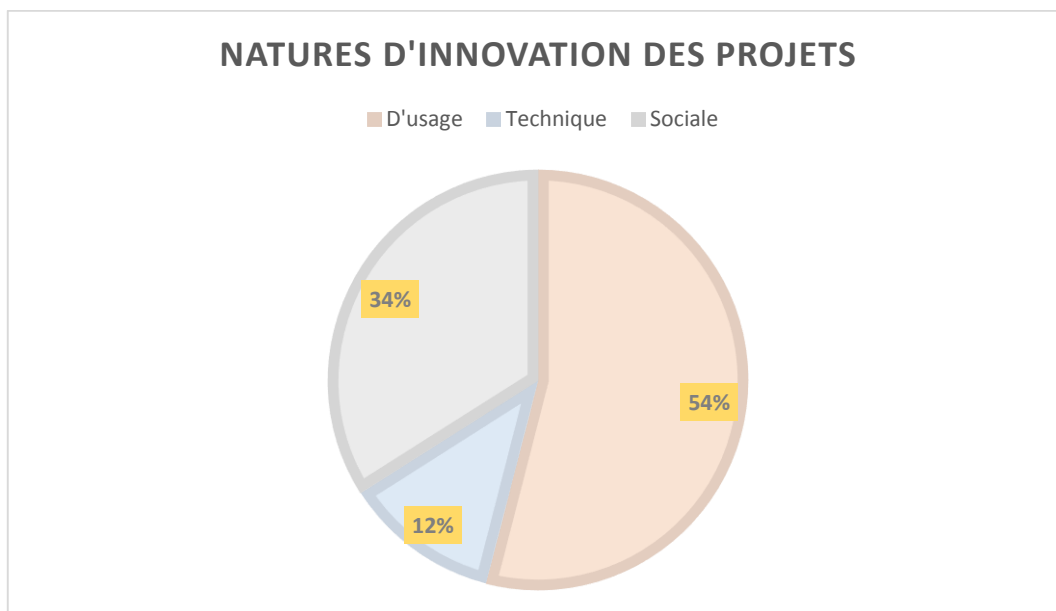


## 2.9. Natures des projets (graphique 16)



- 15 projets sont individuels et 30 projets sont collectifs et consistent en une opération intégrée.

## 2.10. Innovation des projets (graphique 17)



Tous les projets sont innovants, mais la nature de cette innovation varie selon les dossiers. (Source : NOOV'LR)

- Innovation d'usage : biens et services
- Innovation sociale : organisationnel
- Innovation technique : processus et commercialisation

## 2.11. Emplois soutenus par les projets



### 3. Communication autour du programme

#### 3.1. Identité visuelle

PROGRAMMES EUROPÉENS 2014-2020 : LEADER ET ATI

**L'Europe s'engage**  
en **Pays Vidourle Camargue**

Maintien des équilibres et transmission des richesses



patrimoine mobilisé qualité alimentaire citoyenneté  
services de proximité e-tourisme nouvelles technologies  
attractivité développement durable entrepreneuriat  
écotourisme traditions emploi cadre de vie savoir-faire  
vivre-ensemble circuits courts formation transmission

Fédérateur  
Pays Vidourle  
Camargue  
d'énergies

© 2014 LEADER

## 3.2. Outils numériques



# PROGRAMMES EUROPÉENS

Depuis 2007, le Pays Vidourle Camargue est un acteur reconnu pour la gestion des programmes européens. Son expérience réussie pour la gestion du programme européen LEADER 2007-2013 lui a permis de candidater pour la gestion des fonds européens territorialisés 2014-2020. Mission accomplie le Pays gèrera pour cette période trois programmes (DLAL-FEAMP, FEADER-LEADER, ATI-FEDER) pour 4 millions d'euros.

TOUS LEADER 2014-2020 LEADER 2007-2013 ATI-FEDER FEAMP



PÉTR Vidourle Camargue  
@paysvidourlecamargue

Accueil

À propos

Photos

Avis

Publications

Communauté

Évènements

Créer une Page

J'aime Partager

Nous contacter

Envoyer un message

Dans le cadre de ses programmes européens, le PÉTR Vidourle Camargue lance un nouvel appel à projets pour la rénovation de son patrimoine. Un an après le premier appel à projets qui a permis la sélection pour réhabilitation de 7 monuments, une enveloppe de 150 000 € est de nouveau mise en place pour la réhabilitation d'un minimum de 4 nouveaux édifices. Informations complémentaires sur le site Internet du PÉTR [www.petr-vidourlecamargue.fr](http://www.petr-vidourlecamargue.fr)



À propos

Voir tout



421 avenue Maurice Privat (589,22 km)  
30600 Vauvert

Obtenir l'itinéraire

04 34 14 80 00

Contact PÉTR Vidourle Camargue on Messenger

[www.petr-vidourlecamargue.fr](http://www.petr-vidourlecamargue.fr)

Service public et administration

Heures : 08:30 - 12:30, 14:00 - 18:00  
Actuellement ouvert

Personnes



263 mentions J'aime

## 4. Exemple de grilles de sélection des projets

Intitulé du projet :

### Critères de sélection FA 5 Patrimoines - GAL Vidourle Camarque

Type d'opération :

Principes	Critères de notation	Eléments d'appréciation (le cas échéant)	Notation
<b>Principes et critères au regard de la fiche action 5 Patrimoines</b>			
Transmission des patrimoines	Le projet sauvegarde un élément matériel ou immatériel du patrimoine.		0,5
	Le projet sauvegarde un élément fort matériel ou immatériel du patrimoine.		1
	Le projet sauvegarde un élément matériel ou immatériel du patrimoine et met en œuvre sa valorisation.		2
Préservation d'une identité culturelle forte	Le projet s'inscrit dans une thématique identitaire du patrimoine.		0,5
	Le projet valorise un élément clé de l'identité du territoire.		1
	Le projet valorise un élément clé de l'identité du territoire et en permet l'interprétation.		2
Impact sur la qualité du cadre de vie	Le projet participe indirectement à la qualité du cadre de vie.		0,5
	Le projet participe à l'harmonie visuelle du cadre de vie.		1
	Le projet participe à l'harmonie visuelle d'un élément fonctionnel du cadre de vie.		2
Contribution à l'image et à la notoriété du territoire	Le projet participe indirectement à la notoriété du territoire.		0,5
	Le projet contribue à la notoriété du territoire.		1
	Le projet étend la notoriété du territoire.		2
<b>Note attribuée sur 8 points :</b>			

<b>Principes et critères au regard de la priorité ciblée, axes et objectifs opérationnels</b>			
Principes	Questions évaluatives	Critères de notation	Notation
Priorité ciblée, axes, objectifs opérationnels et effets attendus	Dans quelles mesures le projet concourt-il à la stratégie de développement du GAL "Maintenir et transmettre les richesses du territoire" ?	Le projet ne participe pas à la stratégie.	0
		Le projet y participe indirectement.	3
		Le projet participe à la stratégie.	6
		Le projet participe pleinement à la stratégie.	9
		Le projet s'y inscrit de manière exemplaire.	12
<b>Note attribuée sur 12 points :</b>			
<b>Appréciation générale au regard de la stratégie :</b>			

<b>Sous-total des critères liés à la fiche action sur 8 points</b>	
<b>Sous-total du critère lié à la stratégie du GAL sur 12 points</b>	
<b>Note sur 20 points</b> <i>(Note maximale 20 ; Note minimale 10)</i>	

Nombre de votes

Pour :

Abstention :

Contre :

Total :

Non votant :

## 5. Exemple de fiches de projets



### FICHE AVIS DU GAL VIDOURLE CAMARGUE

#### Installation d'une épicerie de proximité à Congénies

Maitre d'ouvrage : HD SA - La Diligence - M. Hicham Djebbi (en cours de création)

Localisation du projet : Place du Peyron à Congénies

Calendrier d'exécution : 1<sup>er</sup> mai au 31 décembre 2017

#### DEPENSES ELIGIBLES :

Intitulé de la dépense/poste	Montants des investissements	Montant HT retenus LEADER
Menuiserie	7 415 €	1 805 €
Equipement épicerie (vitrine, chambre froide, matériel de rayonnage, etc.)	9 974 €	9 974 €
Caisse enregistreuse	800 €	800 €
Enseigne	580 €	580 €
Matériel informatique	440 €	440 €
<b>Total</b>	<b>19 209 €</b>	<b>13 599 €</b>

#### PLAN DE FINANCEMENT :

Financeurs	Part	Montant HT
Communauté de communes	10%	1 360 €
Autofinancement	50%	6 800 €
Aide LEADER	40%	5 439 €
<b>Total</b>		<b>13 599 €</b>



#### PRESENTATION DU PROJET :

**DESCRIPTION DU PROJET** (objet, objectifs, stratégie, photos si nécessaire, etc.)

Le gérant, M. Hicham Djebbi, souhaite aménager le rez-de-chaussée de son habitation pour créer un commerce de proximité « Epicerie Bar Restaurant ». Cet espace de 105m<sup>2</sup> aménagé pour l'accueil PMR est l'ancien relais de poste du village et verra le jour sous l'enseigne de « La Diligence ».

La surface consacrée à l'épicerie sera de 20/25m<sup>2</sup> et sera ouvert sur l'espace de restauration. Objectif : créer un lieu qui propose des produits alimentaires bio et de proximité ainsi que des produits de première nécessité dans le cœur du village. Un service de livraison sera mis en place. Le projet, associé à un service de restauration, et l'équipement prévu permettront de proposer des denrées fraîches et variées tels que les fruits, les légumes, la viande et du poisson.

L'ensemble sera ouvert dès le matin du lundi au samedi avec service restauration le midi et tapas le soir jusqu'à 22h. Un événement culturel sera proposé chaque mois.

**EN QUOI LE PROJET REpond A LA STRATEGIE DU GAL et A LA FICHE ACTION CONCERNEE ?**

Objectif de la FA 1 : **Entrepreneuriat - Maintenir et développer le tissu économique local**  
Soutien aux projets de création de commerces et services de proximité

Le projet participe à la dynamique de consolidation du tissu entrepreneurial qui valorise les ressources endogènes. Il installe un service de proximité sur le territoire et promeut des produits de qualité.

Critères transversaux touchés :

**Vivre ensemble** : l'ouverture de ce commerce crée un point de rencontre au centre du village. Objectif à terme d'installer un marché sur la place du village pour redonner une dynamique de village entre les nouvelles résidences et le centre ancien.

**Développement durable** : le projet souhaite apporter un service de proximité permettant aux familles de s'approvisionner selon un arrivage varié et de qualité (poisson, viande, légumes, fruits et autres denrées issus du terroir)

**Actions intégrées** : l'épicerie veut permettre aux visiteurs de s'informer sur les activités touristiques et notamment sur les chemins de randonnée traversant ou à proximité du village (GR et CD30). Un local est aussi réservé pour permettre un partenariat avec La Poste pour maintenir le service dans le village.

**Management de l'attractivité** : un nouveau service en centre-ville permet de valoriser le centre ancien et de le redynamiser auprès de la population

Plus-value/effet levier du projet sur la stratégie du GAL :

**Bistrot de Pays** : le projet souhaite être labélisé « Bistrot de Pays » au bout d'un an d'activité (condition pour répondre à la charte) et dès le démarrage en appliquera la charte **Produits issus de l'agriculture biologique** : les produits seront bio issus d'un circuit le plus court possible

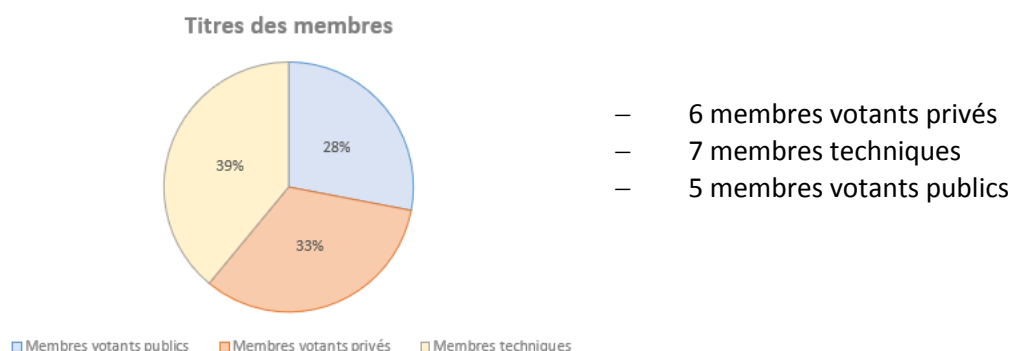
**Création d'emplois** : dans un premier temps, l'entreprise créera 1,5 ETP qui pourra évoluer vers 2 ETP

## 6. Résultats du questionnaire adressé aux membres du comité de programmation

Dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du programme LEADER, un questionnaire anonyme a été destiné aux membres du comité de programmation le 22 Mai 2018 afin de recueillir leur avis sur le programme, les perspectives et les enjeux de la programmation. Le comité se compose de 11 sièges publics et 13 sièges privés. En total, 18 membres ont répondu au questionnaire.

### Première partie : Perception du fonctionnement du comité de programmation

#### 1- A quel titre êtes-vous membre du comité de programmation ?



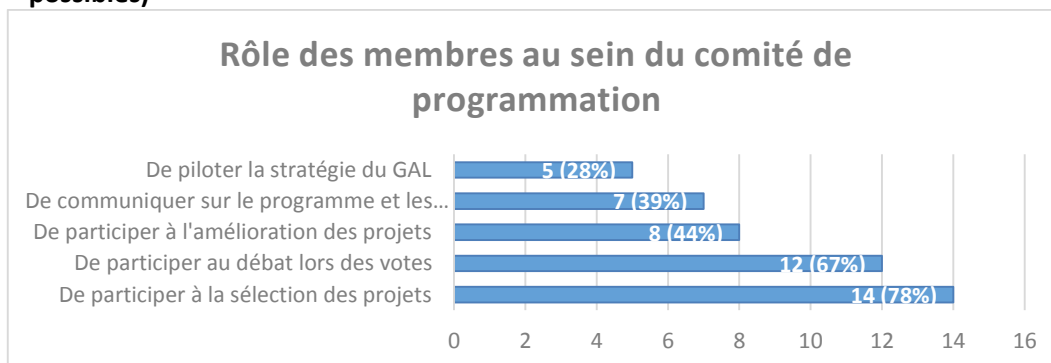
#### 2- Selon vous, la composition du comité assure : (1 pas du tout d'accord - 5 tout à fait d'accord)

- 94% des participants pensent que le comité de programmation donne la possibilité de débattre autour des projets et 6 % n'expriment pas d'avis.
- 89% des participants considèrent que le comité de programmation applique la stratégie du GAL et 11% n'expriment pas d'avis.
- 83% des participants pensent que le comité de programmation est représentatif du territoire et 17% n'expriment pas d'avis.
- 83% des participants pensent que le comité de programmation connaît une complémentarité et une diversité de compétences et 17% n'expriment pas d'avis.

#### 3- Êtes-vous satisfaits de la procédure de sélection des dossiers (avis d'opportunité puis programmation) ?

- 94% des participants sont satisfaits de la procédure de sélection des dossiers.
- La seule personne qui n'est pas satisfaite pense que les porteurs de projets doivent être présents pour présenter leurs dossiers.

#### 4- Selon vous, votre rôle au sein du comité de programmation est : (plusieurs réponses possibles)



#### 5- Êtes-vous satisfaits du mode de vote ? (Boitiers électroniques permettant le vote à bulletin secret)

- Tous les participants sont satisfaits du mode de vote qui consiste en l'utilisation des boitiers électroniques permettant le vote à bulletin secret.

## Deuxième partie : Perception de la première phase de la programmation LEADER 2014-2020

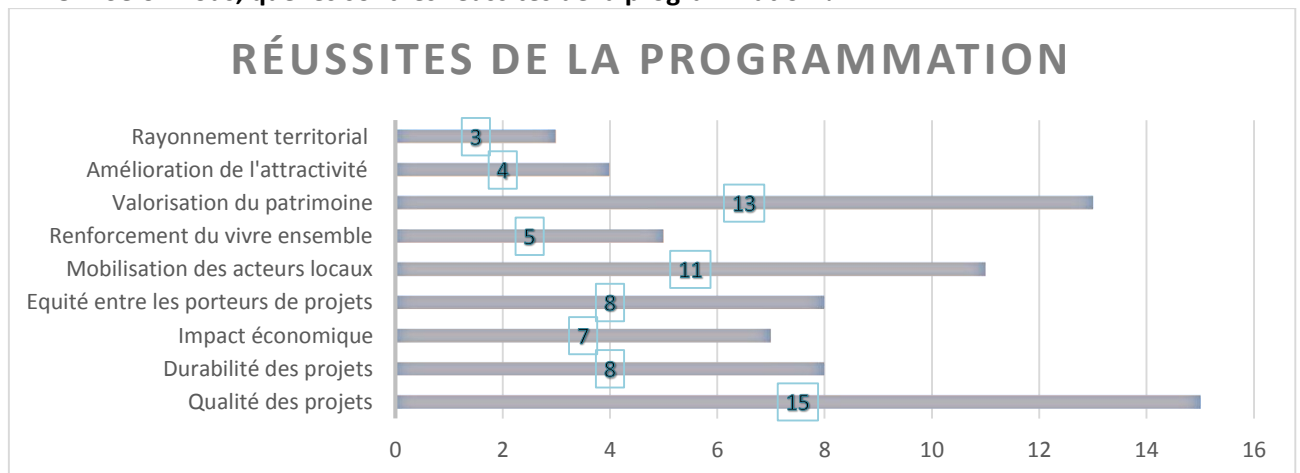
### 6- Etes-vous satisfaits de la première phase de la programmation ?

- 88% des enquêtés sont satisfaits de la première partie de programmation. Une personne n'exprime pas d'avis, et une autre n'est plutôt pas satisfaite.

### 7- Pensez-vous maîtriser le fonctionnement général du programme et la stratégie ciblée du GAL?

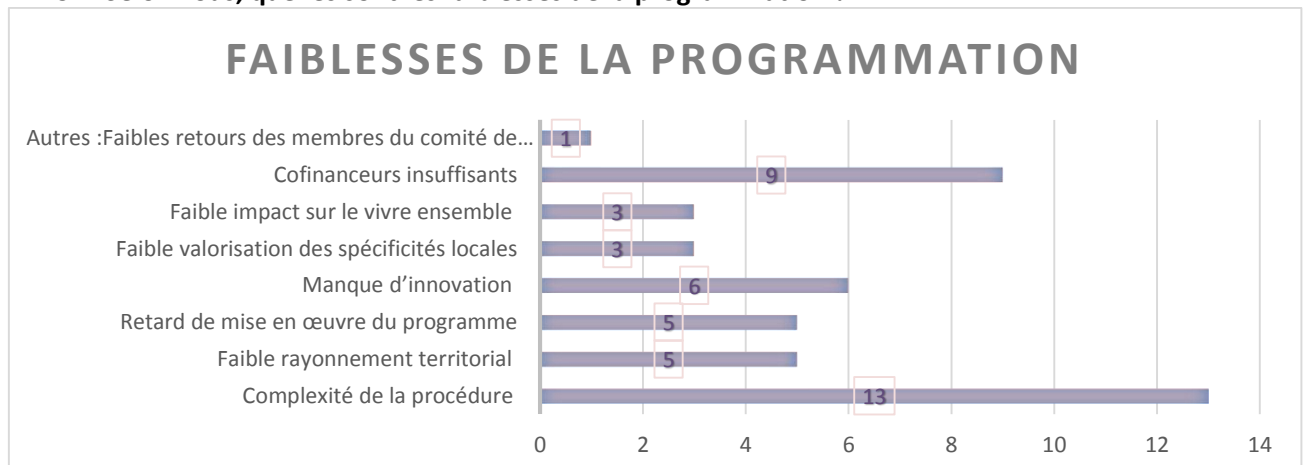
- Une majorité de 78% pense maîtriser le fonctionnement général du programme et la stratégie ciblée du GAL.

### 8- Selon vous, quelles sont les réussites de la programmation ?



- Pour les enquêtés, les plus importantes réussites de la première phase de programmation sont la bonne qualité des projets (83%) et la valorisation des patrimoines (72%).

### 9- Selon vous, quelles sont les faiblesses de la programmation ?



- Pour les interrogés, la complexité de la procédure est la plus grande faiblesse de la programmation (72%)

### 10- Quels sont vos critères pour sélectionner les projets ?

- La [contribution au développement économique](#) est un important critère de sélection pour 89% des interrogés, et 11% ne se sont pas exprimés.
- La [prise en compte des remarques du comité](#) par les porteurs des projets est un critère de sélection important pour 89% des enquêtés et 11% ne se sont pas exprimés.
- La [valorisation des spécificités locales](#) est un important critère de sélection pour 78% des interrogés et l'est peu ou moyennement pour 22 %.



- L'amélioration du vivre ensemble intergénérationnel est un important critère de sélection pour 78% des interrogés et l'est peu ou moyennement pour 22 %.
- Le rayonnement territorial est un important critère de sélection pour 77% des interrogés et ne l'est pas pour 6%
- La valorisation des patrimoines est un critère de sélection pour 77% des interrogés et ne l'est pas pour 6%.
- Le caractère durable des projets est un important critère de sélection pour 78% des enquêtés, et l'est moyennement pour 22%
- 66 % des interrogés considèrent l'innovation comme un critère important de sélection des projets et 6 % ne la prennent pas en compte.
- La mise en réseau est un important critère de sélection pour 44 % des interrogés, et ne l'est pas pour 6 %.
- 33% des interrogés considèrent le partenariat public-privé comme un critère important de sélection des projets et 6 % ne la prennent pas en compte.

**11- Pour vous, quels sont les projets emblématiques parmi les projets programmés ?**

- Parc du foyer de Calvisson, numérisation réseau biblio/médiathèques, projet d'aménagement d'une salle dédiée à la formation, calèche handicap, aménagement d'un espace de coworking Via innova, sauvegarde du pont Ambroix et valorisation du Site d'Ambrussum, installation d'une épicerie ambulante, taureaux jeunes en promotion, restauration de l'église Saint Laurent d'Aigouze.

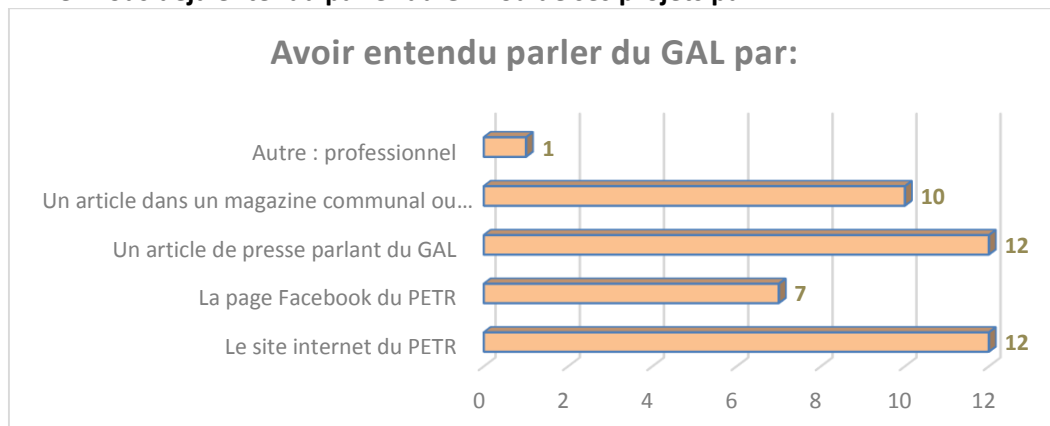
**12- Pour vous quels sont les points à améliorer pour une bonne application de la stratégie jusqu'à la fin de la programmation ?**

- Améliorer l'implication des membres du comité de programmation et accentuer la représentation de la société civile ;
- Mobiliser plus de cofinancements ;
- Simplifier et raccourcir la procédure ;
- Travailler en bloc sur les dossiers qui peuvent être regroupés : commerce, arènes ;
- Programmer plus de projets d'employabilité ;
- Appui sur des études régionales et locales ;
- Améliorer la communication ;
- Identifier la possibilité de financement entre techniciens afin de ne pas encombrer les comités ;

**13- Comment évaluez-vous la communication sur le programme ?**

- 50% des enquêtés sont satisfaits de la communication autour du programme, et 17% ne le sont pas.

**14- Avez-vous déjà entendu parler du GAL ou de ses projets par :**

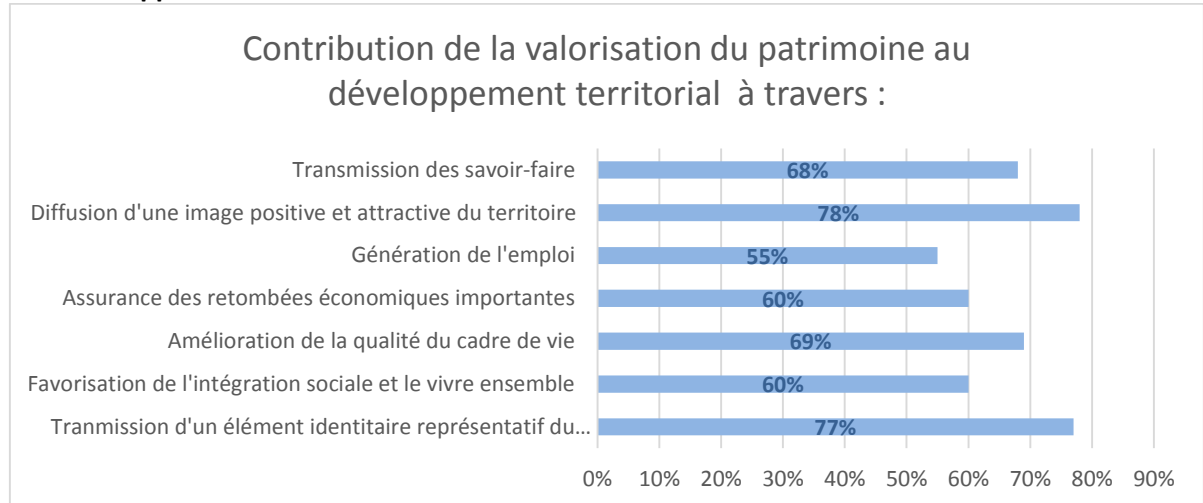


- 67% des participants ont entendu parler du GAL par un article de presse et par le site internet du PETR. Ensuite, 56% en ont entendu parler par des articles de magazines communaux ou

intercommunaux et 39% par la page Facebook du PETR. Enfin un enquêté a entendu parler du GAL par un professionnel.

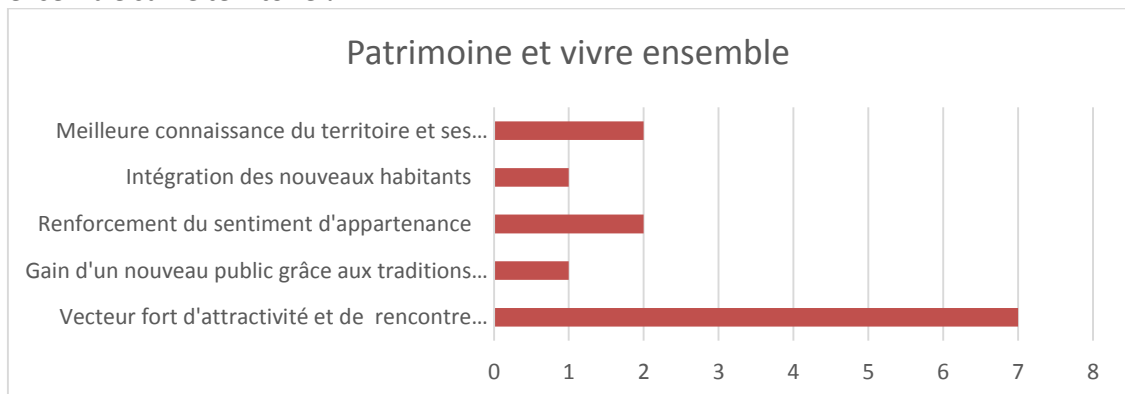
### Troisième partie : Questions spécifiques sur le dispositif « Patrimoine »

#### 15- Pour vous, comment les projets programmés sur le patrimoine culturel contribuent au développement territorial ?



- Selon les enquêtés, les projets programmés sur la valorisation et la transmission du patrimoine culturel contribuent au développement territorial en ayant des impacts positifs sur différents domaines. Principalement en diffusant une image positive et attractive du territoire (78%) et en transmettant un élément identitaire représentatif du territoire (73%). Ensuite, le patrimoine contribue à l'amélioration du cadre de vie (69%), permet la transmission des savoir-faire (68%), assure des retombées économiques importantes (60%) et favorise l'intégration sociale et le vivre ensemble (60%). Enfin, il contribue au développement en générant de l'emploi.

#### 16- A votre avis, en quoi les projets programmés sur le patrimoine culturel facilitent le vivre ensemble sur le territoire ?



- A part deux personnes qui ne voient pas de lien entre la valorisation du patrimoine culturel et la favorisation du vivre ensemble, tous les participants pensent que les projets programmés sur le patrimoine culturel facilitent le vivre ensemble sur le territoire. Cela principalement en améliorant l'attractivité du territoire et en suscitant des rencontres intergénérationnelles (54%). Ensuite, ce lien peut être aussi nourri par le renforcement du sentiment d'appartenance de la population (15%) qui acquiert une meilleure connaissance du territoire et de ses spécificités (15%). En dernière position, l'amélioration du vivre ensemble passe par la capacité des projets patrimoniaux d'intégrer les nouveaux habitants (8%) et de gagner un nouveau public (8%).

## **7. Méthode de l'évaluation, calendrier et mobilisation des membres**

Le GAL Vidourle Camargue a recruté une stagiaire afin de mettre en œuvre l'évaluation à mi-parcours du programme LEADER 2014-2020, durant 4 mois à compter du 3 Avril 2018.

- **Les indicateurs des fiches actions : fil conducteur de la démarche**

Depuis le début de la programmation, le GAL a renseigné les indicateurs de chaque fiche action au moment de la programmation des dossiers, ce qui permet de répondre aux questions évaluatives et d'observer les points forts et les points faibles de l'avancée du programme LEADER sur le territoire.

- **Deux grands volets de l'évaluation**

L'évaluation est organisée en deux grands volets. Une analyse quantitative des résultats autour des aspects financiers de la programmation (montants FEADER programmés, investissements totaux, montants des cofinancements, etc.) et autour des dossiers (états des dossiers, statuts des projets, programmations par fiche action, etc.). Le deuxième volet consiste en une analyse qualitative par rapport aux porteurs des projets, thématiques touchées, types et innovation des dossiers, objectifs réalisés, etc.

- **Un travail à partir des documents de base**

Le recueil des informations nécessaires à l'évaluation s'est basé sur le dossier de candidature, le tableau de suivi de programmation, les fiches actions, les comptes rendus des comités de programmation, les dossiers et conventions des projets déposés et le rapport de l'évaluation de LEADER 2007-2013 au Vidourle Camargue.

- **Les enquêtes : un outil idéal pour l'implication des acteurs**

Des questionnaires ont été diffusés auprès des membres du comité de programmation et des porteurs de projets afin d'accueillir leur avis sur le déroulement et les spécificités de la programmation. Pour récolter davantage d'informations, des entretiens téléphoniques sont prévus avec les porteurs de projets.

- **Des comités mobilisés pour la réalisation de l'évaluation**

Un comité de suivi de l'évaluation a été mis en place pour garantir le suivi de la démarche et la validation de ses étapes, il a été organisé le 23 Mai 2018.

Afin de renforcer les échanges et enrichir le contenu de l'évaluation, un comité technique s'est réuni le 13 Juin 2018 en ayant comme objet le débat autour des résultats de l'évaluation. Il était question de faire un point sur l'avancement de la démarche, de communiquer les résultats et de chercher collectivement les meilleurs moyens pour atteindre les objectifs visés.

Un comité de programmation s'est tenu le 4 Juillet 2018 pour valider l'évaluation et la demande de dotation complémentaire.

# Evaluation à mi-parcours

**LEADER 2014-2020**

**Demande de dotation complémentaire**



**Contact :**

**GAL Vidourle Camargue**

**421 avenue Maurice Privat**

**30 600 VAUVERT**

**04.34.14.80.00 / [europe@petr-vidourlecamargue.fr](mailto:europe@petr-vidourlecamargue.fr)**



*« Maintenir les équilibres et transmettre les richesses »*